

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	91 (1946)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	Le rapport de général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945 [suite]
<b>Autor:</b>	Vallière, P. de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-342336">https://doi.org/10.5169/seals-342336</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Rapport du général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945

(Suite.)

---

## III

### LA DOCTRINE ET LES MOYENS

#### ADAPTATION DE L'ARMÉE.

##### *Infanterie.*

Dans quelle mesure et par quels moyens pouvons-nous adapter notre armée à la forme mécanisée et motorisée de la guerre ?

Pour répondre à cette question, le général pose en principe que nos ressources limitées nous interdisent d'imiter le développement considérable des engins motorisés et blindés mis en œuvre dans les armées belligérantes de la dernière guerre. Si nous voulons lutter avec des chances de succès, il nous faut engager nos forces dans un terrain et dans des conditions réduisant l'efficacité des moyens de l'adversaire. Ces conditions sont :

1. Un terrain coupé canalisant la poussée des chars dans quelques passages obligés où les armes nécessaires à leur destruction peuvent être concentrées ;

2. Un terrain boisé et montagneux offrant couvert et masques contre les entreprises de l'aviation ;

3. Recherche systématique du combat rapproché, pour empêcher l'ennemi de tirer parti de son artillerie en l'exposant au risque d'atteindre ses propres forces, lorsque celles-ci se heurtent aux nôtres.

Et l'on arrive à cette conclusion logique que « le combat qui s'impose à nous est typiquement le combat de l'infanterie ». Ainsi, la motorisation croissante des armées étrangères et le développement continu des armes spéciales, a pour nous un effet, en apparence paradoxal : celui de faire porter notre effort d'adaptation principalement sur l'infanterie.

La première conséquence de cette transformation a été pour l'infanterie de *l'équiper pour la lutte antichar et antiaérienne*.

Le rapport annexé du chef de l'état-major général de l'armée fournit des renseignements précis sur les changements apportés à l'armement de l'infanterie, depuis 1939 :

La fabrication du mousqueton qui, en 1939, s'élevait à 1800 par mois, fut portée à 4600, en 1941, car les chauffeurs, conducteurs et canonniers d'artillerie, soldats du train, convoyeurs qui, jusqu'alors, n'étaient porteurs que du gros revolver, furent armés du mousqueton. Les gardes locaux reçurent des fusils.

Les principales améliorations portèrent sur les armes suivantes :

Introduction du pistolet mitrailleur, du lance-flammes, de l'arquebuse antichar, du mousqueton à lunettes, pour les différentes armes.

Augmentation du nombre des canons d'infanterie, des lance-mines, dans les bataillons de fusiliers et de carabiniers.

Remplacement du canon d'infanterie dans les cp. mot. can. inf. par le canon antichar 41.

Renforcement de l'armement des bat. ter. par des canons d'infanterie et des lance-mines.

Attribution du canon de D.C.A. de 20 mm. aux bat. fus., bat. car. et bat. ter.

Au 31 août 1945, la fabrique d'armes avait livré :

- 27 277 pistolets-mitr.
- 21 351 fusils-mitr. (F.-M.).
- 29 392 mitrailleuses.
- 3 639 arquebuses.
- 2 398 lance-mines (L.-M.).
- 1 942 lance-flammes (L.-F.).
- 1 306 can. d'inf. 4,7 cm.
- 531 can. antichars.
- 1 547 mousquetaires à lunette.

Il a fallu ensuite former l'infanterie à établir des obstacles, à l'emploi des mines et explosifs, à la construction des abris.

*L'entraînement aux procédés de lutte à courte distance, au corps-à-corps,* devenait une nécessité. C'est pourquoi la *préparation du combat rapproché* a été poussée très loin. On n'avait pas, jusqu'alors, attaché l'importance qu'elle méritait à cette excellente école de hardiesse, de sang-froid et de culture physique.

Une des conséquences du développement technique de l'armement a été *la spécialisation*. Chaque fantassin ne peut être initié à tous les travaux, à toutes les variétés de l'armement : lance-mines, lance-flammes, armes lourdes, explosifs, renseignements, liaisons qui ont besoin d'un personnel spécialisé.

D'autre part, pour les spécialisations de détails, les coups de main effectués par des détachements « puissamment équipés et entraînés, animés d'une résolution à toute épreuve », il faut une préparation physique et morale supérieure à la moyenne des unités.

La constitution, en 1943, d'une *compagnie de grenadiers*, instruite par le génie, dans chaque régiment d'inf., a permis d'assurer la continuité de l'instruction des hommes particuliè-

rement aptes aux coups de main. Cette formation de « commandos » avait l'avantage de « mettre aux mains des commandants de régiments une réserve de combattants sélectionnés ».

Il est évident que la solution idéale serait d'étendre cette instruction à toute l'infanterie, et de faire de chaque unité une troupe de choc.

La crise des effectifs qui est allée en s'aggravant jusqu'à la fin du service actif a été causée par la multiplicité des armes nouvelles qui nécessitaient des prélèvements sur les unités, au profit des spécialités. La réorganisation de l'armée devra nécessairement procéder à un ajustement de notre ordre de bataille à nos ressources futures en hommes.

Pour rendre notre infanterie plus mobile, plus combattive, il faut la doter de moyens de transport motorisés, pour la décharger d'une partie de son paquetage. Il faut généraliser l'emploi de la radio pour les transmissions. A propos de l'allégement du fantassin, il serait dangereux de s'abandonner à l'illusion que le bagage personnel de l'homme doit être, dans la règle, transporté par camions. Ce n'est possible que dans certains cas, à grande distance de l'adversaire, pour les marches de concentration. A la veille du combat, ce n'est plus possible. Les films documentaires tournés en 1944, par exemple, au débarquement allié en Normandie, nous ont montré de l'infanterie lourdement chargée, au combat. Il n'y aura jamais assez de camions pour transporter le bagage individuel, les vivres, le fourrage, les munitions. Les hommes ne pourront l'être qu'exceptionnellement, et par détachements qui ne représenteront qu'une faible proportion des effectifs totaux des troupes combattantes.

En haute montagne, les réductions de paquetage deviennent impossibles dès qu'on atteint les régions où les motorisés n'ont plus accès. L'alpin doit être habitué à porter lui-même tout ce qui est indispensable à son existence dans les zones désertiques, dépourvues de toutes ressources. Les convois de bêtes de somme ne peuvent amener aux troupes que le ravitaillement

et les munitions, à moins de doubler le nombre des animaux de bât et d'allonger considérablement les convois.

L'infanterie que nous devons former et entretenir doit remplir des conditions déterminées par l'évolution des méthodes de guerre ; il faut qu'elle soit rompue aux procédés de la *lutte antichars et antiaérienne*, aguerrie dans le sens le plus complet, « habituée à se battre en forêt ou dans les localités, de nuit ou dans le brouillard, indifférente aux intempéries et aux rigueurs de la vie en montagne. Nous devons toujours viser à rencontrer l'adversaire dans des conditions où notre connaissance du terrain, la rapidité de nos actions, la sûreté dans l'emploi de nos armes et notre endurance physique et morale pourront prévaloir sur des moyens matériels supérieurs. Ce sont ces conditions, pénibles par définition, qui devront à l'avenir, devenir le cadre normal de l'instruction des troupes ».

Les directives fixant les « buts à atteindre pour l'instruction de l'infanterie », de juillet 1942, réagissent contre le formalisme étroit, périmé, contre les habitudes de facilité qui s'introduisent parfois dans les méthodes d'instruction. Le général insiste sur les principes qui doivent diriger la formation des recrues.

Logiquement, ces directives, applicables, par analogie, à toutes les armes, mettent en évidence la question de *l'entraînement sportif de l'armée*. Dans ce domaine, aussi, avec une compétence qui s'imposait, l'influence du général Guisan a été décisive. Il a été un novateur. Partisan convaincu de la culture physique, il a renouvelé et remis en honneur une des plus solides, une des plus intelligentes traditions de l'ancienne Suisse, par laquelle les Confédérés ont acquis cette conviction de leur supériorité physique sur leurs adversaires, qui fut une des causes principales de leurs victoires. Le corps-à-corps achevait, infailliblement, une victoire préparée par la souplesse et la rapidité des évolutions en ordre serré, par la discipline collective et individuelle, le sens tactique et la pression irrésistible des attaques.

Cet ensemble de qualités et d'avantages tactiques et matériels, rendus plus redoutables par un armement supérieur, dès le 15<sup>e</sup> siècle, à celui des autres nations, faisait naître chez les ennemis des Suisses un complexe d'infériorité qui les prédisposait à s'estimer vaincus d'avance, et à se dérober au choc.

Si l'on ajoute à ces facteurs matériels, la *supériorité morale* d'une infanterie formée de toutes les classes de la population, soudées par la passion de l'indépendance, on s'explique mieux les victoires retentissantes des Confédérés sur toutes les puissances qui ont tenté de les dominer. Le général de Maud'huy, dans son livre sur l'infanterie, voit la source principale de cet ascendant moral, dans le sentiment de supériorité que donne la défense d'un idéal de liberté. « Le premier peuple libre qui apparaisse dans l'histoire après la chute de l'Empire de Rome, est le peuple suisse, et son infanterie est la plus redoutable qu'on ait vue depuis la légion romaine. » Il n'est pas inutile de rappeler ces vérités aux Suisses d'aujourd'hui facilement influencés par un complexe d'infériorité.

Les déviations et les exagérations du sport sont nuisibles, dangereuses même, si l'on perd de vue le but de la préparation physique. Il s'agit non pas de former des champions, mais d'améliorer l'ensemble des hommes d'une unité, de les amener tous à un certain niveau. *L'entraînement n'est pas un but, mais un moyen*, et c'est bien le principe qui est à la base du programme de l'école de Macolin. « Il faut bien voir que le sport, tel que nous le pratiquons habituellement, n'est pas nécessairement la meilleure préparation à la guerre. L'athlétisme léger, en cuissettes et en sandales, développe assurément le corps. Mais l'homme doit surtout apprendre à franchir des obstacles, des cours d'eau, par exemple, avec sa charge et ses armes ; à se mouvoir de nuit dans un terrain difficile ; à dormir irrégulièrement et à endurer la faim ; à utiliser ses armes malgré la fatigue d'un violent effort. Nos épreuves sportives auraient plus de valeur si elles imitaient de plus près les conditions de la guerre. »

On ne saurait mieux dire. Ces considérations du général sont à elles seules tout un programme. Il ajoute à cet entraînement « tous terrains » la *natation* qui, dit-il, est « un aspect essentiel de l'utilisation du terrain ». Pour ne pas alourdir le programme déjà chargé des écoles de recrues, « elle devrait être enseignée au cours de l'instruction préparatoire ».

Malheureusement, cette instruction n'est plus obligatoire et il n'est, ainsi, guère possible de faire de chaque soldat un nageur, à moins d'un vigoureux effort de l'école primaire et secondaire.

Les réflexions du général sur *les performances individuelles* sont d'une criante vérité :

« Nous devons prendre garde que le souci d'obtenir de quelques individus, des performances exceptionnelles, ne nous fasse négliger l'entraînement de la masse. Il est plus important d'améliorer les résultats de tir d'une troupe dans son ensemble que d'y sélectionner quelques champions ; et il vaut mieux renoncer à former de nouveaux as de l'alpinisme (la vie civile s'en charge), que de négliger l'initiation à la vie en montagne d'unités complètes. J'ai dit plus haut qu'une certaine spécialisation, dans le domaine des connaissances techniques, m'apparaissait inévitable. Mais il est des efforts que nous devons pouvoir attendre de chacun de nos soldats. »

Ces remarques pertinentes sont à méditer par tous ceux qui reconnaissent la valeur d'un entraînement physique bien compris, dans l'armée, et qui réprouvent les excès d'un sport trop spectaculaire. On reconnaît que des progrès réjouissants ont été faits pendant le service actif. Les méthodes de l'école de Macolin ont prouvé leur efficacité. Des milliers de moniteurs sortis de cette école propagent dans la jeunesse, avant l'école de recrues, les principes éprouvés d'une gymnastique rationnelle, d'un athlétisme pratique, d'une saine émulation. Cet enseignement s'inspire à la fois des grandes traditions de l'ancienne Suisse, et des méthodes scientifiques nouvelles en matière de culture physique et d'hygiène.

L'entraînement physique est étroitement lié à la formation du soldat. C'est une vérité d'expérience, élémentaire. C'est pourquoi *l'instruction dans le terrain* est le meilleur apprentissage de la vie en campagne, « c'est-à-dire dans un milieu qui varie sans cesse avec les saisons, et qui exige de l'homme un effort d'adaptation continual ».

La caserne est utile, indispensable, dans les premiers mois de l'école de recrues ; elle permet d'enseigner les éléments, la partie formelle du métier de soldat, elle facilite le logement, la surveillance, l'entretien du matériel, l'administration, l'économie du temps, le service intérieur. Mais, « dans le terrain les recrues apprendront à lutter contre la fatigue, le sommeil, la faim, la soif, le chaud et le froid, contre les entreprises de l'ennemi, à se servir du matériel ; à improviser des conditions de vie ; à s'entr'aider ; à prendre confiance dans leurs camarades et en soi-même.

Le terrain, c'est l'épreuve qui montre si le soldat est assez mûr, assez « homme » pour fournir un combattant endurant, un guerrier. »

### *Troupes légères.*

En juillet 1944, le général faisait établir par le chef de l'instruction de l'armée des « Directives pour l'emploi des troupes légères », afin de créer une doctrine de combat dans ces troupes. Mais il ne cache pas les défauts de ces formations, ainsi que des groupes d'exploration, créés par l'organisation militaire de 1938. Des éléments aussi hétérogènes que les escadrons de dragons, les bataillons cyclistes et les motorisés, se sont trouvés réunis sous le même commandement, « éléments dont l'emploi au combat ne peut être que très différent ».

Les troupes motorisées, équipées avec des camions réquisitionnés, moyens de transport de fortune, étaient extrêmement vulnérables, et ne pouvaient remplir les missions qu'on attribue aux blindés. Elles furent chargées de tâches spéciales :

surveillance des régions exposées à l'atterrissement de forces aéroportées, couverture des entrées du réduit pendant les mobilisations, combat retardataire sur le Plateau.

La force combattive, les moyens de feu et de liaison des brigades légères se trouvèrent sensiblement augmentés par la création de groupes motorisés de dragons de Lw, par la transformation des cp. mot de fus. mitr. en cp. mot. de mitr., et par de nouvelles cp. de motocyclistes.

La *remonte de la cavalerie* pendant le service actif s'est heurtée à des difficultés croissantes. Il était devenu impossible d'acheter à l'étranger des chevaux en nombre suffisant pour maintenir l'effectif des dragons montés dans les escadrons. Les recrues de cavalerie faisaient leur apprentissage sur des chevaux du dépôt de remontes, et quittaient la caserne sans ramener chez eux le cheval qu'en temps normal l'Etat confie au dragon.

Le problème de la réduction du nombre des escadrons se présenta alors comme une nécessité. Le chef de l'état-major général, dans son rapport, estime urgente la transformation des brigades légères en brigades blindées et la réduction de la cavalerie à un escadron par unité d'armée, pour l'exploration et la liaison.

Le général n'accepte pas cette amputation qu'il estime trop radicale, « car, s'il est vrai que l'expérience de la guerre ne semble pas favorable, en général, au maintien d'une cavalerie aussi nombreuse que nous l'avions en 1939, notre terrain accidenté et boisé offre encore aux dragons, armés aujourd'hui de la grenade antichars, des possibilités d'intervention efficace. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que, *par leur homogénéité, leur tradition et leur esprit, ils constituent dans notre armée une troupe d'élite dont la force morale peut encore, à l'avenir, s'exercer utilement*. De plus, les chevaux des dragons jouent un rôle dans notre agriculture. Pour des raisons économiques autant que sociales, il m'apparaît désirable de ne pas réduire dans une trop forte proportion le nombre de nos escadrons ».

Les tendances extrêmes qui se font jour après chaque guerre, les opinions absolues qui croient s'appuyer sur l'interprétation logique des faits, alors qu'elles obéissent souvent à des partis pris, à une systématisation exagérée d'expériences incontrôlées, ces tendances témoignent d'une trop grande hâte à prononcer des arrêts définitifs, sans avoir le recul nécessaire, sans posséder toutes les données du problème.

La guerre de position de 1914-18, sur le front d'Occident, transformée brusquement en guerre de mouvement, en 1918, n'a pas permis aux Alliés de poursuivre à fond leurs avantages, car toute leur cavalerie était démontée, transformée en infanterie. Il a fallu reformer des divisions de cavalerie. Sur le front oriental, où la guerre de mouvement était restée la règle, la cavalerie a joué un rôle important. Ainsi, la conquête de la Roumanie par les Allemands, en 1916, s'est faite uniquement avec des divisions de cavalerie.

Pendant la guerre de 1939-1945, les Russes ont utilisé de grandes unités de cavalerie pour harceler l'Allemand en retraite.

Le service des films de notre armée a tourné, parmi les nombreux et excellents documentaires et bandes d'instruction mis en circulation pendant la dernière guerre, un film destiné à prouver la mission de la cavalerie dans notre terrain. Le texte d'accompagnement démontrait l'utilité de nos dragons pour la défense retardatrice du Plateau et des Préalpes.

Il y a donc des raisons tactiques, psychologiques, sociales, économiques, qui s'opposent à une mesure aussi radicale que celle proposée par le chef de l'état-major général. Les conditions de notre défense nationale ne sont pas nécessairement les mêmes que celles de nos voisins. Le caractère particulier de notre système militaire diffère essentiellement de celui d'autres pays. Plus qu'ailleurs, le côté moral des problèmes soulevés par la réorganisation de notre armée doit être examiné avec attention.

La force de résistance d'un peuple ne dépend pas seulement de questions matérielles. Il y a l'esprit, les impondérables.

Ce serait une faute grave de supprimer une troupe d'élite, de tuer, sous prétexte de progrès matériel, *l'esprit cavalier* que rien ne pourrait remplacer. L'équitation est un critère qui permet de juger de la volonté, de l'énergie de l'homme, un moyen d'éducation de premier ordre pour développer les qualités de caractère : la hardiesse, la décision, la maîtrise de soi.

Le dressage de nos chevaux d'armes au dépôt de remontes de cavalerie, à Berne, à la régie des chevaux, à Thoune, a souvent attiré l'attention des armées étrangères. Des commissions d'études viennent les visiter, ces établissements modèles sont l'objet d'éloges mérités.

Entre 1921 et 1939, des équipes de cavaliers suisses ont pris part aux concours hippiques militaires internationaux de Genève, Lucerne, Nice, Paris, Aix-la-Chapelle, Cologne, Berlin, Varsovie, Vienne, Bruxelles, Hilversum, Amsterdam, Rome, Turin, Stresa. Nos cavaliers ont remporté 67 premiers prix, et cinq fois la Coupe des nations. Ces rencontres internationales ont grandement contribué au bon renom de notre armée.

Nous ne saurions mieux conclure ces remarques sur l'équitation comme méthode d'éducation, qu'en citant le général Guisan, une fois de plus. Le texte qu'on va lire n'appartient pas à son rapport, il est tiré de l'avant-propos de l'*Année hippique suisse 1943* :

« La guerre présente marque le triomphe du moteur. Mais elle montre aussi ce que les armées doivent au cheval. Dès les premiers jours de septembre 1939, des cavaliers se sacrifièrent héroïquement sur les champs de bataille. Depuis lors, des chevaux innombrables accomplissent leur tâche, sous la selle et à l'attelage, *partout où le moteur s'avère impuissant*. Aujourd'hui encore, les escadrons à cheval continuent à se porter audacieusement sur les flancs et les arrières ennemis, soit dans les neiges, soit dans les régions difficiles, collines abruptes et forêts. Le goût de l'aventure, le sens de l'entre-

prise individuelle dont ces exploits procèdent, c'est à l'esprit cavalier qu'ils sont dus — à ce même esprit qui fait aujourd'hui la force des armées blindées et motorisées — c'est à l'école du cheval : dressage du cheval par le cavalier, éducation du cavalier par le cheval. Partout où le cheval règne, en effet, — au manège, dans le terrain, au paddock, sur le champ de course comme sur le champ de bataille, — et partout où il s'entraîne à monter à cheval, l'homme se prépare mieux à devenir un soldat, un combattant, un chef. C'est pourquoi il importe que le cheval garde sa place au pays et qu'il continue à jouer son rôle dans notre armée et notre économie nationale. Le sport hippique est le moyen de nous en assurer. Il indique ce qui peut et ce qui doit être exigé du cheval et du cavalier ; il suscite de vives compétitions et, mieux encore, développe l'esprit d'émulation. Il donne enfin à nos cavaliers, à notre corps d'officiers, ce cachet d'élégance morale qui conserve tout son prix dans la rudesse du combat moderne. »

Le sport équestre, école d'endurance et de formation du caractère, *pour toutes les armes*, est basé chez nous sur la cavalerie. Le cavalier et le cheval doivent rester à l'honneur, pour que se maintiennent intactes les vertus que symbolise le compagnon fidèle de l'homme : patience, persévérence dans l'effort, courage.

(A suivre.)

Major P. DE VALLIÈRE.

---